

Le Canada et les États-Unis du Mexique confirment qu'ils sont prêts à discuter d'un enrichissement supérieur, à 20 % ou plus en isotope 235 d'uranium, compte tenu des besoins, aussi bien de l'un que de l'autre, de leurs programmes d'énergie nucléaire respectifs.

2.3 Quant au retraitement, le Canada a, dans certains cas, conclu des accords de mise en application avec certains de ses partenaires nucléaires, en vertu desquels il est consenti d'une manière générale, et à long terme, au retraitement lorsque cela s'est avéré nécessaire pour satisfaire aux impératifs du cycle du combustible nucléaire de ces partenaires.

Le Canada et les États-Unis du Mexique seront prêts à discuter d'éventuels accords de retraitement compte tenu des besoins, aussi bien de l'un que de l'autre, de leurs programmes d'énergie nucléaire respectifs.